

QUE FONT LES DÉPUTÉ.E.S ?

L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE AU MAROC À
TRAVERS LES QUESTIONS DES DÉPUTÉ.E.S



Cofinancé par
l'Union européenne



TAFRA

SOMMAIRE

04	1- Pourquoi ce rapport ?
06	2- Pourquoi les questions parlementaires ?
08	3- Combien de questions ?
08	3.1- Indicateurs globaux
11	4- Qui pose les questions ?
11	4.1- Dimension politique
13	4.2- Dimension géographique
15	4.3- Dimension du profil
19	5- A qui ?
22	6- Résumé des points clés



I. POURQUOI CE RAPPORT ?

Depuis 2011, la Chambre des représentants publie les questions posées par les député.e.s au gouvernement, ainsi que les réponses de l'exécutif. Ces informations publiques permettent de mesurer un aspect important du contrôle exercé par le pouvoir législatif sur le gouvernement. Elles renseignent donc indirectement sur la dynamique politique de notre pays.

L'intérêt de TAFRA pour les questions parlementaires s'inscrit dans la continuité de nos travaux sur les données publiques de manière générale, et en particulier celles en rapport avec le Parlement. En effet, TAFRA a publié la seule base de données publique et ouverte sur les résultats des élections législatives, circonscription par circonscription, depuis 2022. Nous suivons aussi le flux des parlementaires, en monitorant les décisions de la Cour Constitutionnelle et les résultats des élections partielles.

D'une part, cet intérêt trouve sa justification dans la place centrale qu'occupe le Parlement dans la vie politique du Royaume. La Constitution de 2011 accorde en effet aux députés d'importantes prérogatives leur permettant de peser sur la gestion de la chose publique. Les parlementaires peuvent édicter des lois, contrôler l'action du Gouvernement et évaluer les politiques publiques. Le parlementaire est par conséquent un acteur incontournable au sein du régime politique du Royaume.

D'autre part, la Chambre des Représentants publie une quantité considérable de données. Son site web est mis à jour en temps réel, et permet de suivre l'activité législative, les questions et réponses du gouvernement, une synthèse

des travaux des commissions, etc. De plus, la Chambre met à disposition du public, dans un format Open Data, l'ensemble des questions, réponses et engagements du gouvernement. Bien que des améliorations puissent encore être apportées (voir notre rapport SMIIG DATA du Parlement <https://tafra.ma/publications/>), le Parlement reste ainsi l'une des institutions qui se conforment le plus à la loi 31.13 et notamment sur le volet de publication proactive des données.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet "SMIIG DATA II" co-financé par l'Union Européenne. Il constitue le deuxième d'une série de rapports que Tafra consacre à la législature actuelle, visant à offrir une analyse des tendances liées à l'usage des questions parlementaires par les membres de la Chambre des représentants. Ce rapport concerne uniquement la cinquième session de la législature actuelle. En janvier dernier, une première version de ce rapport a été rendue publique par notre association pour couvrir les questions parlementaires posées lors des quatre premières sessions de la législature en cours. Chaque rapport est accompagné d'une base de données mise à jour, disponible en accès libre sur le site web de Tafra.



Crédit : Photo Thevoice



2. POURQUOI LES QUESTIONS PARLEMENTAIRES ?

Les questions parlementaires sont un instrument dont disposent les parlementaires pour exercer leur fonction de contrôle vis-à-vis du gouvernement. La législation marocaine établit les mécanismes qui permettent aux membres du parlement d'adresser des questions au gouvernement. L'usage de ce mécanisme par les parlementaires est très significatif. Durant les cinq premières sessions de la législature actuelle, les membres de la chambre des représentants ont adressé 23716 questions aux différents départements ministériels.

L'analyse des questions parlementaires est justifiée par plusieurs raisons. D'abord, si d'autres indicateurs permettent de rendre compte du travail des député.e.s (exemples : la présence, la contribution de chacun dans les travaux des commissions, ...), seules les questions parlementaires sont rendues publiques dans un format lisible par une machine (machine-readable), permettant une exploitation par des outils de traitement de données. En guise d'exemple, connaître le nombre d'amendements déposés par un député demanderait la lecture manuelle de centaines de rapports de commissions parlementaires, car les formats utilisés par les différentes commissions sont trop différents pour être traités automatiquement.

De plus, les questions parlementaires permettent une évaluation claire de l'activité individuelle de chaque député.e, contrairement à d'autres

fonctions nécessitant une implication collégiale comme le vote des lois en commission ou en séance plénière.

L'approche de Tafra, quantitative et objective, a consisté à collecter de manière exhaustive les informations relatives aux questions parlementaires, telles que publiées sur le site du Parlement, tout en leur attribuant une interprétation scientifique pour une compréhension plus fine du travail



3. COMBIEN DE QUESTIONS ?

3.1 INDICATEURS GLOBAUX

Figure 1 : Nombre total de questions parlementaires et de réponses du gouvernement au cours de la cinquième session parlementaire de la législature 2021-2026

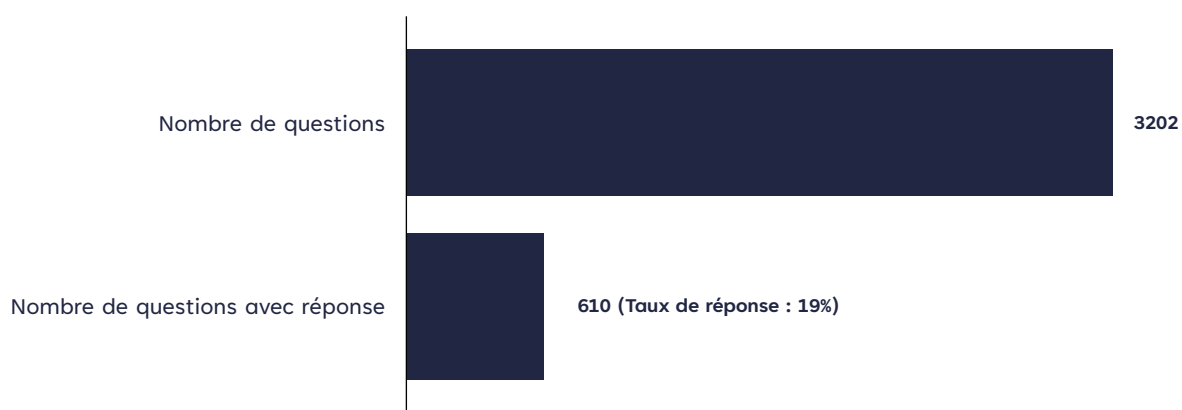
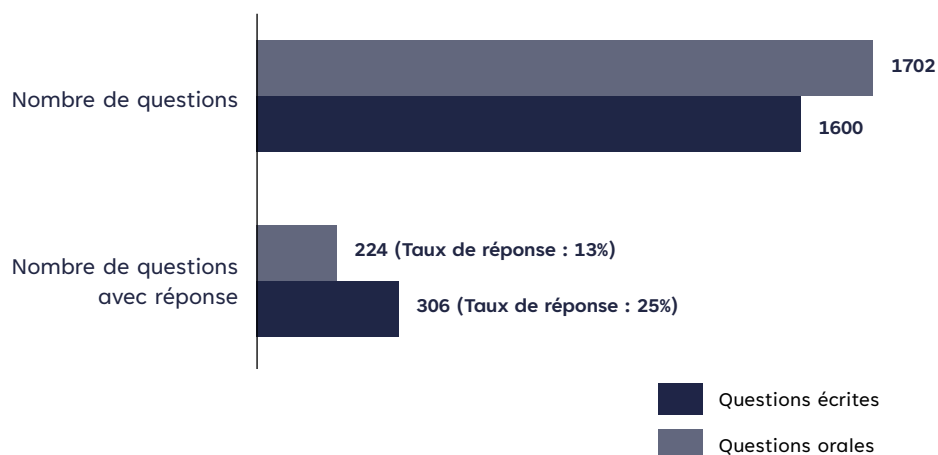


Figure 2 : Nombre total de questions parlementaires orales et écrites et réponses du gouvernement au cours de la cinquième session parlementaire de la législature 2021-2026



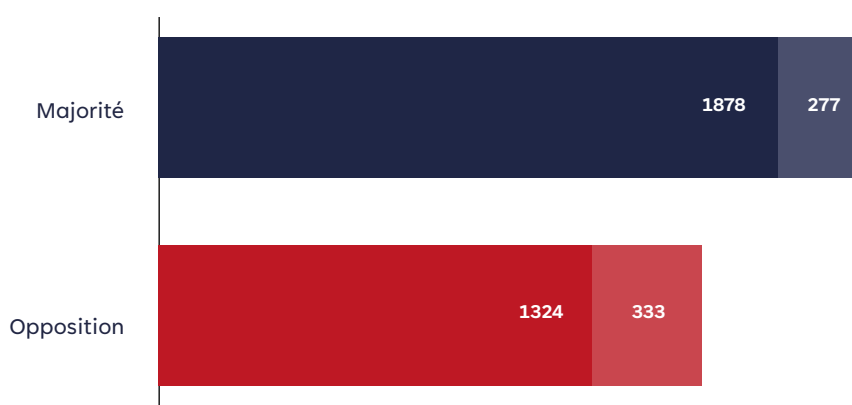
Durant la cinquième session parlementaire de la législature 2021-2026, les députés ont posé un total de 3202 questions. Le gouvernement a répondu à 610 d'entre elles, soit un taux de réponse de 19 %.

Les questions orales représentent 53 % du total, soit 1702 questions. Ainsi, les députés préfèrent les questions orales, bien qu'elles soient limitées par le temps de parole accordé à chaque groupe selon leur représentation numérique au sein de la Chambre. Les questions écrites ne sont soumises à aucune restriction, permettant ainsi aux députés de poser leurs questions au gouvernement en toute liberté.

En termes de réactivité du gouvernement, 25 % des questions écrites ont obtenu une réponse, contre seulement 13 % pour les questions orales, selon les données publiées par la Chambre des Représentants et extraites par Tafra au 15 mars 2024.

Dans ce rapport, nous analysons les questions et réponses dans leur globalité, sans distinguer les questions écrites et orales.

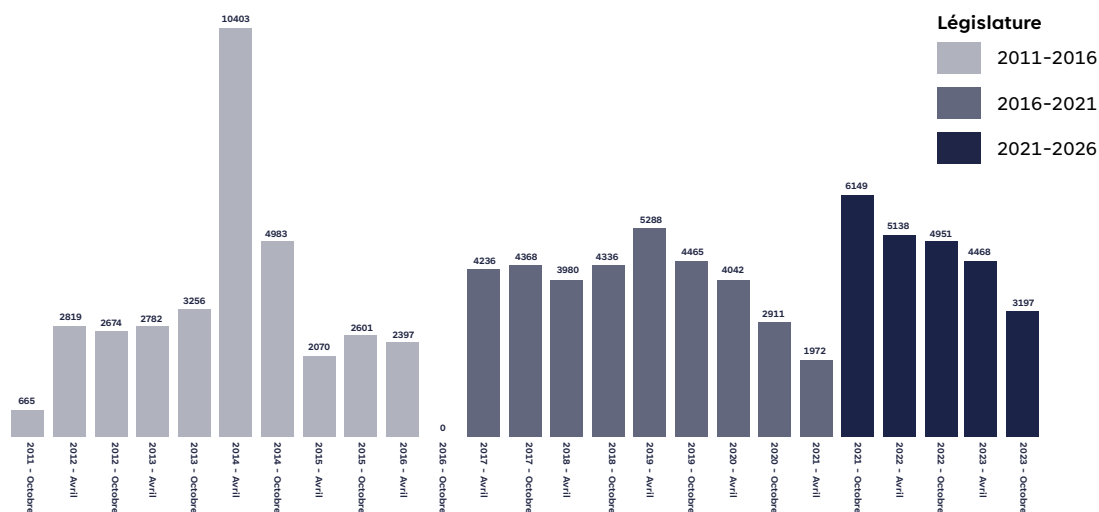
Figure 3 : Nombre de questions posées par la majorité et l'opposition au cours de la cinquième session de la législature 2021-2026



Contrairement aux tendances observées dans la première version de ce rapport, où l'opposition avait posé plus de questions au gouvernement que la majorité ; durant cette session, le gouvernement a reçu davantage de questions de la part de la majorité, avec un total de 1878 questions contre 1324 pour l'opposition.

Le taux de réponse du gouvernement aux questions reçues a également varié : le gouvernement a répondu à 15 % des questions de la majorité, contre 25 % à l'opposition.

Figure 4 : Nombre de questions posées par session parlementaire durant les législatures 2011-2016, 2016-2021 et 2021-2026.



La sessions d'octobre 2023 a enregistré 3197 questions, en baisse par rapport à celle d'octobre 2018 (4336 questions) et celle d'octobre 2023 (3256 questions). En cumulé, la législature actuelle enregistre 23 900 questions, le double de législature 2011-2016 et 42% de plus que la législature 2016-2021.

La législature en cours se distingue par un nombre de questions élevé lors de la première session, suivi une baisse continue lors des sessions suivantes. Lors des deux précédentes législatures, cet essoufflement apparaît plutôt en deuxième moitié du mandat du gouvernement.

4. QUI POSE LES QUESTIONS?

4.1 DIMENSION POLITIQUE

Figure 5 : Nombre de questions posées par groupe au cours de la cinquième session parlementaire de la législature en cours (Nombre de député.e.s dans chaque groupe entre parenthèse).

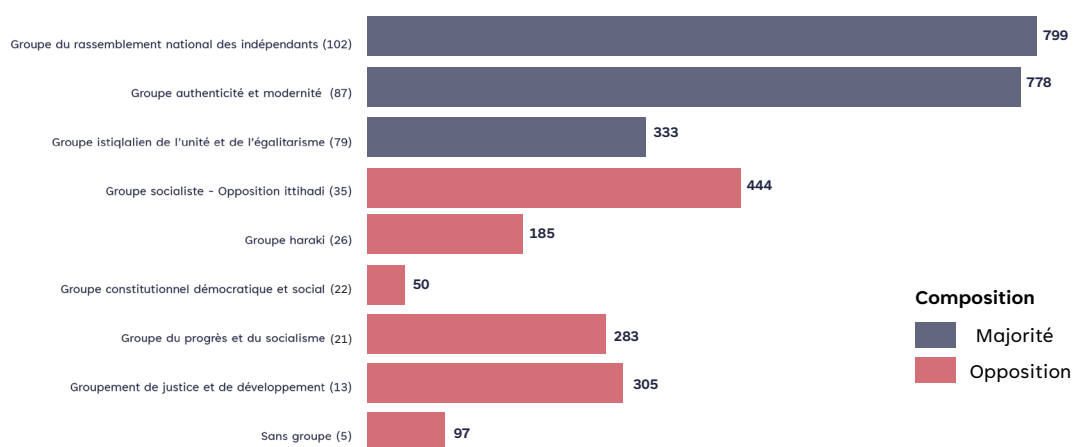
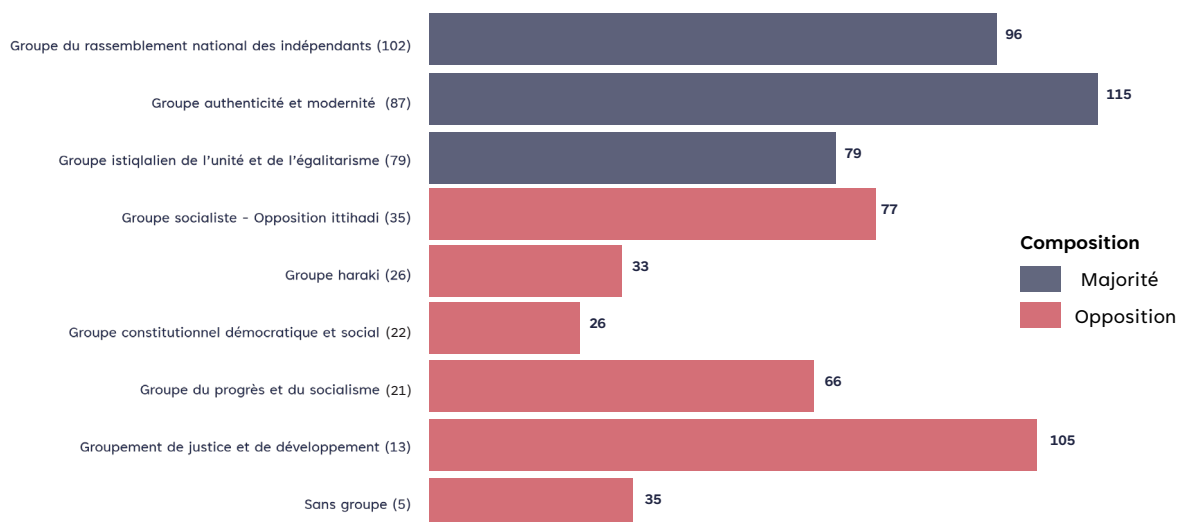


Figure 6 : Nombre de réponses reçues par groupe parlementaire au cours de la cinquième session parlementaire de la législature en cours (Nombre de député.e.s dans chaque groupe entre parenthèse).



Au sein de la majorité parlementaire, le groupe du Rassemblement National des Indépendants (RNI), première formation en termes de nombre de sièges au Parlement avec 102 député.e.s, se positionne en tête du classement avec un total de 799 questions posées, soit en moyenne 7 à 8 questions par député.e. Parmi ces questions, 98 ont reçu une réponse de la part du gouvernement (12 %).

Le groupe Authenticité et Modernité (PAM), qui était en tête du classement lors de notre premier rapport avec un nombre de questions plus élevé que celui du RNI, a posé 778 questions durant la cinquième session de la législature en cours, soit en moyenne 8 à 9 questions par député.e. Parmi elles, 115 ont reçu une réponse du gouvernement, représentant un taux de réponse de 15%.

Le troisième groupe composant la majorité, le groupe de l'Istiqlal avec ses 79 députés, a posé 333 questions, soit en moyenne 4 questions par député. Parmi ces questions, 70 ont reçu une réponse de la part du gouvernement, soit un taux de réponse de 21 %, le taux le plus élevé parmi les groupes de la majorité.

Du côté de l'opposition, le groupe socialiste (35 député.e.s) est en tête du classement avec 444 questions, dont 77 ont reçu une réponse du gouvernement. Suivi par le groupe de la Justice et du Développement (PJD), avec ses 13 député.e.s, qui a posé 305 questions, parmi lesquelles 105 ont reçu une réponse du gouvernement, ce qui représente un taux de réponse de 34 %.

Le groupe du Progrès et du Socialisme (21 député.e.s), le groupe Haraki (26 député.e.s) et le groupe Constitutionnel et Social (22 député.e.s) ont posé respectivement 283, 185 et 50 questions, avec un taux de réponse de 24 %.

Les députés sans groupe, qui représentent 5 député.e.s, ont posé 97 questions, soit en moyenne 19,4 questions par député.e, et ont reçu 35 réponses de la part du gouvernement, ce qui représente le taux de réponse le plus élevé au sein de l'opposition (36 %).

4.2 DIMENSION GÉOGRAPHIQUE

Figure 7 : Nombre de questions posées par région au cours de la cinquième session de la législature en cours

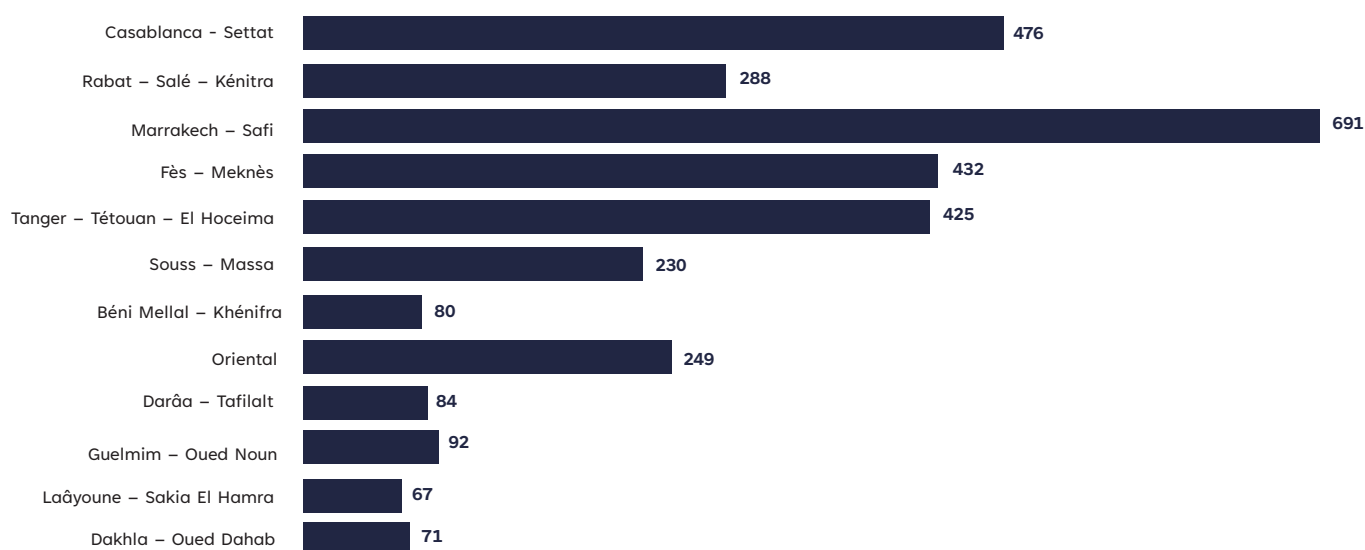
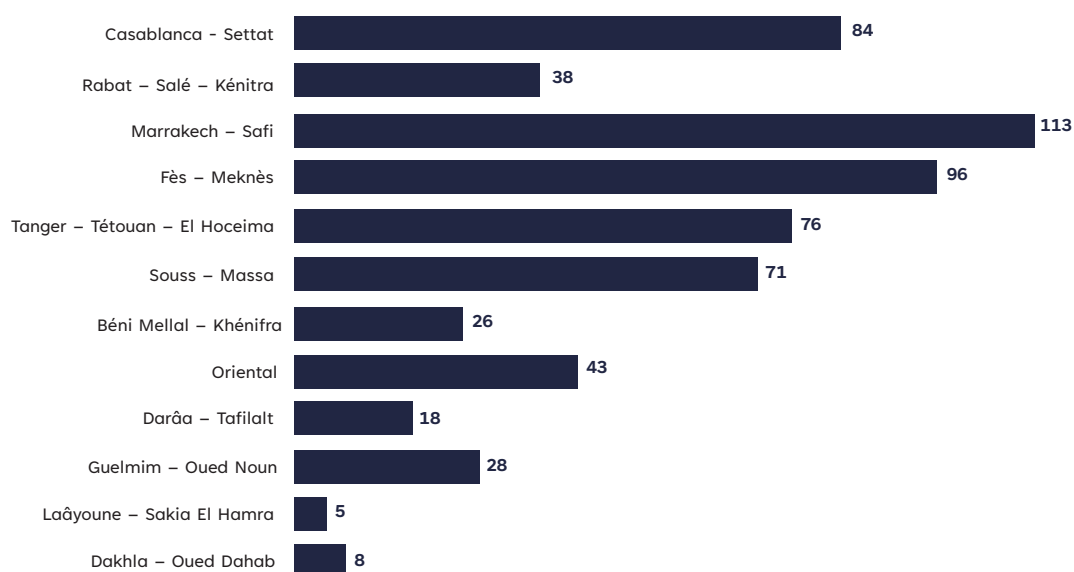


Figure 8 : Nombre de réponses reçues par régions au cours de la cinquième session de la législature en cours



La répartition des questions parlementaires par région révèle que les député.e.s de la région de Marrakech-Safi (46 sièges) restent en tête du classement en termes de nombre de questions posées. Lors de la cinquième session parlementaire de la législature en cours, ils ont posé un total de 691 questions, dont 16 % ont reçu une réponse du gouvernement. En moyenne, chaque député.e de la région Marrakech-Safi a posé 15 questions, dont deux ont reçu une réponse.

Les députés de la région Casablanca-Settat (69 sièges), sont en deuxième position avec 476 questions posées. Parmi celles-ci, 18% ont reçu une réponse du gouvernement, avec une moyenne de 6 à 7 questions par député.e, dont 1 à 2 ont été répondues par le gouvernement.

Les députés de la région Fès-Meknès (47 sièges) ont posé 432 questions, soit une moyenne de 9 questions par député, et ont reçu 98 réponses, soit un taux de réponse de 23 %.

Les députés de Guelmim-Oued Noun (13 sièges) ont soumis 92 questions (en moyenne 7 questions par député), avec un taux de réponse du gouvernement de 30 %. Enfin, les députés des régions Dakhla-Oued Dahab (7 sièges) et Laâyoune-Sakia El Hamra (14 sièges) ont respectivement posé 71 et 67 questions, avec un taux de réponse moyen de 9 %.



Crédit : Photo Thevoice

4.3 DIMENSION DU PROFIL

4.3.1 FEMMES ET HOMMES PARLEMENTAIRES AU SEIN DE L'HÉMICYCLE

Figure 9 : Nombre de questions posées par les femmes et les hommes parlementaires au cours de la cinquième session de la législature actuelle



Figure 10 : Nombre de réponses reçues par les femmes et les hommes parlementaires au cours de la cinquième session de la législature actuelle



Les femmes parlementaires occupent 24% des sièges de l'hémicycle. Par conséquent, le nombre de questions posées par les femmes (893) est mécaniquement moins élevé que celles posées par les hommes (2322). Cependant, les femmes députées posent en moyenne plus de questions comparées à leurs homologues masculins, avec une moyenne de 9 questions posées par femme députée contre 7 questions par homme député.

Ces questions suscitent aussi plus de réactions de la part du gouvernement. En effet, 24% des questions posées par les femmes parlementaires ont reçu une réponse, contre 17% des questions posées par les hommes.

Figure 11 : Nombre et moyenne de questions posées par les anciens et les nouveaux député.e.s au cours de la cinquième session de la législature actuelle

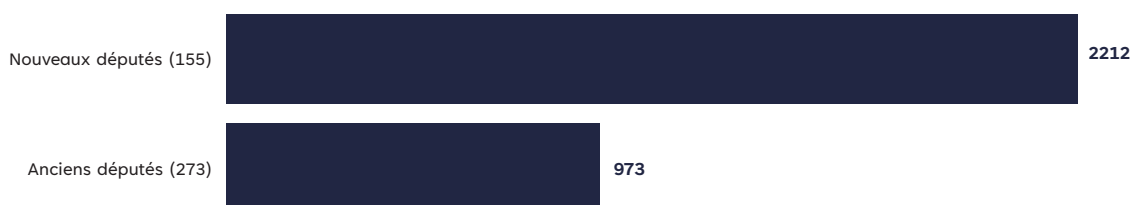
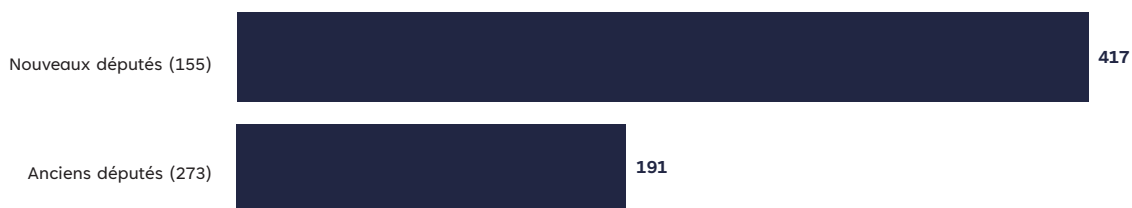


Figure 12 : Nombre de réponses reçu par les anciens et les nouveaux député.e.s au cours de la cinquième session de la législature actuelle



Les député.e.s nouvellement élu.e.s qui entament ainsi leur première législature, représentent 39% de la composition parlementaire actuelle. Les 69% restants ont été réélus ou ont déjà exercé au moins un mandat législatif au cours de leur parcours politique.

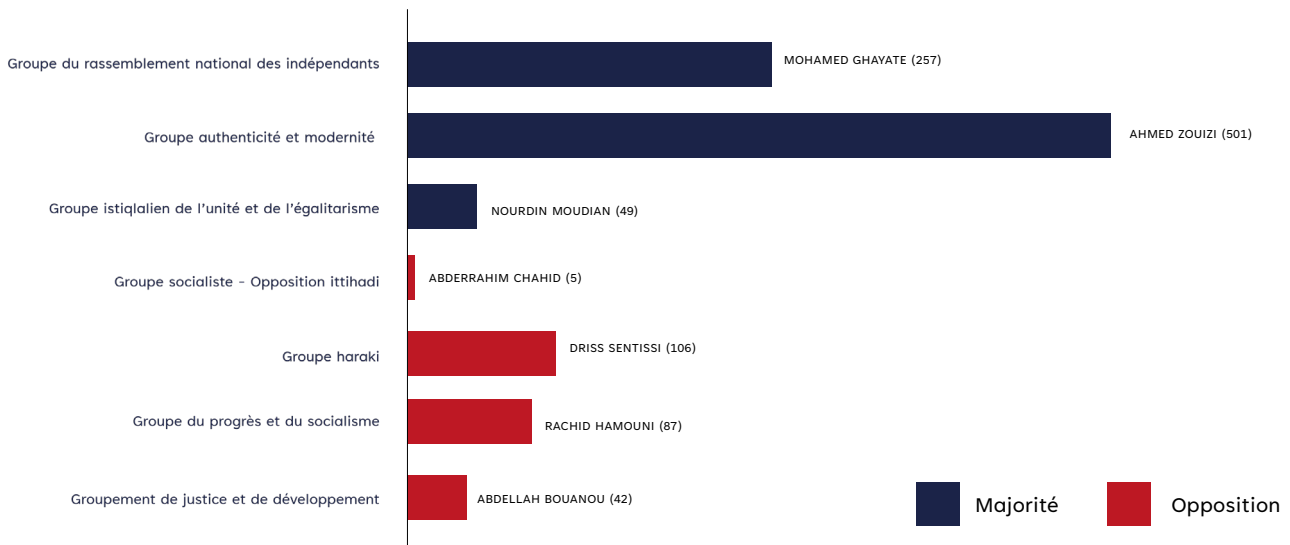
En ce qui concerne la répartition des questions posées, 69% des questions proviennent des députés fraîchement élus, dont 18% ont reçu une réponse du gouvernement. À l’opposé, 31% des questions sont posées par les députés réélus, avec un taux de réponse gouvernementale de 19%.

En moyenne, les nouveaux député.e.s ont posé 14 questions chacun, contre seulement 3 questions par député.e réélu.

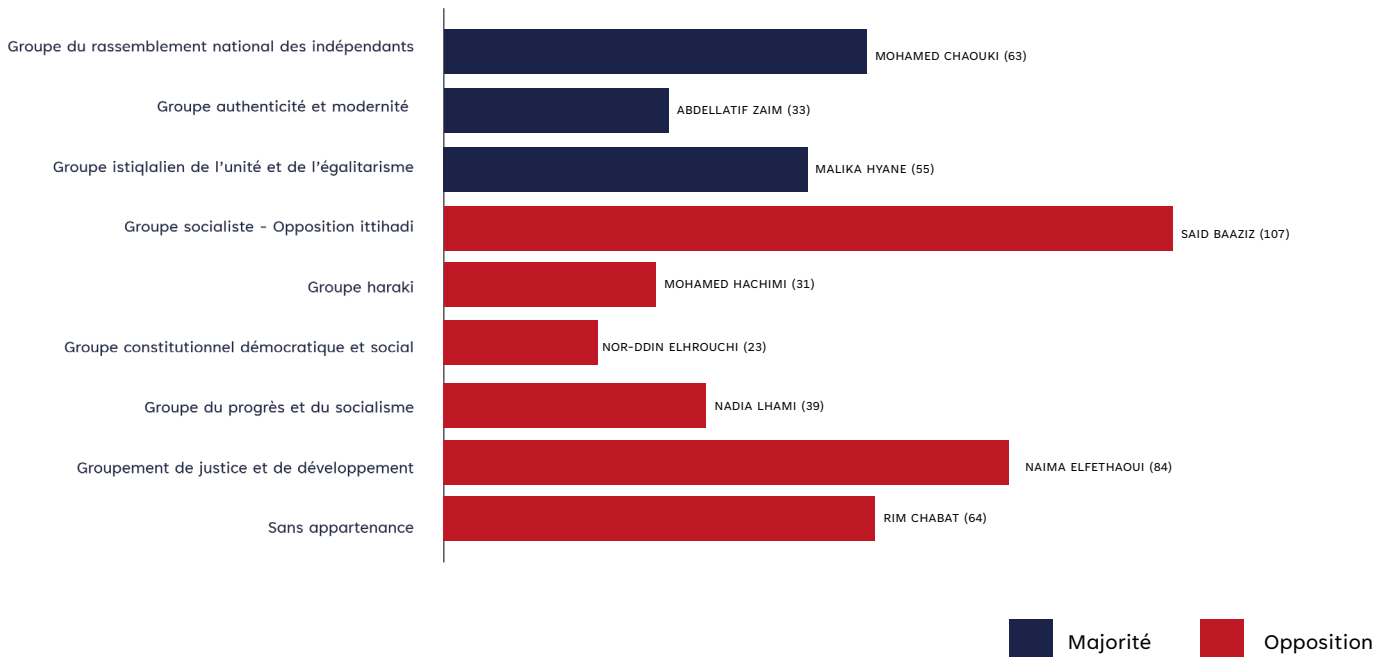
La réactivité du gouvernement face aux questions parlementaires peut s’expliquer par la pertinence et l’actualité des sujets abordés, reflétant les préoccupations publiques.

Figure 13 : Les député.e.s présidents et non-présidents de groupe ayant posé le plus de questions dans chaque groupe parlementaire.

Député avec le plus de questions par groupe (président.e.s de groupe)



Député avec le plus de questions par groupe (hors président)



AU SEIN DE LA MAJORITÉ :

Le député et président du groupe PAM, Ahmed Touizi, a posé un total de 501 questions durant la cinquième session parlementaire de la législature en cours. Ceci représente 65% des questions posées par son groupe. Il est suivi par le député et désormais ancien président du groupe RNI, Mohammed Ghayate, avec 257 questions, soit 33% des questions de son groupe. Le fait que les deux député.e.s qui ont posé le plus de questions occupent la fonction de président de leurs groupes peut s'expliquer par la pratique adoptée par certains groupes, où le président agit comme porte-parole du groupe en question. Il est également d'usage, au sein de la chambre, de réenregistrer les questions restées sans réponse par le président du groupe.

Malika Lhyane du groupe de l'Istiqlal a posé 55 questions, représentant 17% des questions de son groupe, proche du taux enregistré pour Noureddine Moudiane, désormais ancien président du groupe, qui a posé 15% des questions.

AU SEIN DE L'OPPOSITION

Le député du groupe socialiste, Said Baaziz, a posé 107 questions, soit 102 de plus que le président de son groupe, Abderrahim Chahid. Il est suivi par Driss Sentissi, président du groupe Haraki, avec 106 questions, et Rachid Hammouni, président du groupe du Progrès et du Socialisme, avec 87 questions.

Naima Fathaoui, députée du groupe PJD, a posé 84 questions, soit 42 de plus que Abdellah Bouanou, le président de son groupe.

Rim Chabat, une des député.e.s sans groupe, a posé 64 questions, soit 66% des questions émanant des députés sans groupe.



5. A QUI ?

5.1 LES MINISTÈRES LES PLUS SOLLICITÉS DE LA PART DES DÉPUTÉ.E.S ET LEURS RÉACTIVITÉS

Figure 14 : Nombre de questions posées par ministère, avec et sans réponses et avec et sans engagement au cours de la cinquième session parlementaire de la législature en cours.



Les cinq premiers ministères recevant le plus grand nombre de questions de la part des député.e.s, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, restent les mêmes que lors des quatre sessions précédentes de la législature en cours.

Le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et du Sport a reçu 308 questions et a répondu à 102 d'entre elles, soit 33%. Parmi ces réponses, 10% incluent des engagements de la part du ministère.

Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale a également reçu 308 questions et a répondu à 61 d'entre elles, incluant 7 réponses comportant des engagements. Le taux de réponse du ministère a considérablement chuté par rapport aux quatre premières sessions de la législature, passant de 56% à 20%.

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, initialement quatrième ministère le plus sollicité lors des quatre premières sessions parlementaires de la législature en cours, est désormais le troisième plus sollicité avec 307 questions. Parmi celles-ci, seulement 56 ont reçu une réponse, représentant un taux de réponse de 18%.

Le ministère de l'Équipement et de l'Eau ainsi que le ministère de l'Intérieur ont chacun reçu 276 questions, soit un total de 552 questions pour les deux. Le ministère de l'Équipement et de l'Eau a enregistré un taux de réponse de 19% et a pris 11 engagements, tandis que le ministère de l'Intérieur a répondu à 25% des questions sans prendre d'engagements au cours de cette cinquième session.

Le ministère délégué chargé du Budget, ministère des Habous et des affaires islamiques, le Chef du Gouvernement et le Secrétariat Général du Gouvernement sont les ministères les moins sollicités par les députés, avec un total de 96 questions reçues durant cette cinquième session, soit 3% du total des questions posées.

Le classement des ministères les plus sollicités par les député.e.s pourrait indiquer que les questions sociales prédominent dans le paysage parlementaire, ce qui pourrait également refléter les préoccupations de la population durant la même période.

Éducation : Les grèves successives des enseignants, ayant duré près de trois mois, pourraient témoigner d'un vif intérêt et d'une inquiétude croissante quant aux conséquences de ces grèves sur les élèves, et les sanctions imposées aux enseignants impliqués.

Santé : Les réformes de la couverture médicale et de la protection sociale, ainsi que les grèves des étudiants en médecine, débutées en décembre 2023 et toujours en cours, sont des sujets de préoccupation majeure.

Agriculture et Équipement et Eau : Les préoccupations concernant la sécheresse, ses impacts sociaux et économiques, ainsi que le manque de précipitations et le niveau des ressources hydriques dans les barrages, pourraient expliquer l'attention portée à ces ministères.

En dépit de l'importance apparente de ces préoccupations, le gouvernement a montré une faible réactivité aux questions parlementaires, ne répondant qu'à 19% des interpellations.

Durant les quatre premières sessions parlementaires, les députés de la Chambre des représentants ont posé 20514 questions. Certaines questions sont posées par plusieurs députés, ce qui peut amener à des totaux légèrement différents.

Les données ont subi quelques traitements pour en assurer la qualité. Le nombre réel de questions, de réponses et d'engagements peut différer légèrement des chiffres de ce rapport, sans que cela n'ait un impact sur ses conclusions.

L'analyse effectuée par Tafra se limite uniquement aux questions écrites et orales. Des paramètres tels que le temps de parole réservé à chaque groupe parlementaire ou les questions orales mensuelles destinées au Chef du gouvernement n'ont pas été pris en compte.

6. RÉSUMÉ DES POINTS CLÉS

L'analyse des questions posées durant la cinquième session de la législature en cours révèle les tendances suivantes :

- Contrairement à la première édition du rapport, où les député.e.s de l'opposition posaient plus de questions que ceux de la majorité, cette fois-ci, les député.e.s de la majorité ont posé un total de 1878 questions, contre 1324 questions posées par les député.e.s de l'opposition.
- Bien que le total des questions posées par la majorité dépasse celui de l'opposition de 554 questions, la moyenne de questions posées par un député.e de l'opposition est de 10 questions par député contre 7 pour un député de la majorité.
- Le taux de réponse du gouvernement aux questions posées par les député.e.s n'a pas dépassé 19%.
- Au sein de la majorité, le groupe Authenticité et Modernité (PAM) présente la moyenne la plus élevée avec 8 questions par député.e. Du côté de l'opposition le groupe Justice et Développement (PJD) a la moyenne la plus élevée avec 23 questions par député.e.
- Le nombre le plus élevé de questions provient des député.e.s des régions Marrakech-Safi et Casablanca-Settat. En revanche, la réactivité la plus élevée du gouvernement a été enregistrée pour les questions des député.e.s des régions Béni Mellal-Khénifra et Souss-Massa.
- Les nouveaux député.e.s, entamant leur première législature, ont posé 69% des questions, contre 31% pour les député.e.s réélus.



A PROPOS DE TAFRA

Tafra est un centre de recherche créé en 2014 à Rabat, Maroc. Sa mission est de renforcer l'adoption de politiques publiques fondées sur les faits et la participation citoyenne au Maroc par la collecte et analyse de données sur l'action publique, la diffusion de la recherche scientifique et le renforcement du droit d'accès à l'information.



A PROPOS DU PROJET SMIIG DATA II

Le projet constitue une continuité des activités mises en œuvre par Tafra dans le cadre du projet SMIIG DATA I. Il vise à améliorer la transparence des instances élues au niveau central (Chambre des représentants) et local (collectivités territoriales) et renforcer la participation citoyenne à travers la promotion du droit d'accès à l'information et l'open data.

Le présent document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la responsabilité exclusive de Tafra et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.



Cofinancé par
l'Union européenne



TAFRA



NOS PUBLICATIONS

sont sur www.tafra.ma

TÉLÉPHONE ET E-MAIL

+212.537.70.89.78

contact@tafra.ma

RÉSEAUX SOCIAUX

 @TAFRA_

 Facebook.com/tafra.org